

MISSION PAC
Prestation d'Analyse des Capacités
Mémo d'utilisation
Grille d'auto-évaluation des capacités

L'approche de la prestation est voulue partenariale et inclusive, avec une implication du bénéficiaire dès l'orientation vers la prestation.

La grille aide la personne à évaluer ses capacités et permet au prestataire PAC de prendre en compte la vision du bénéficiaire, afin d'assurer la qualité de la prestation, des échanges et des propositions qui seront apportées.

Ce document est rempli par le bénéficiaire, avec l'appui de son accompagnant de parcours, l'important étant de renseigner les items nécessitant **une analyse en terme de capacités mobilisables au regard du handicap et du projet professionnel visé.**

Il n'est pas nécessaire de remplir l'intégralité de la grille :

Ex 1 : Si **handicap moteur**, cocher :

Sur la fiche d'orientation, la partie « **capacités physiques** » et sur la grille la partie « **capacités physiques et posturales** »

Ex 2 : Si **handicap psychique**, cocher :

Sur la fiche d'orientation partie « **capacités d'échanges et d'adaptation à l'environnement** » et sur la grille la partie « **capacités cognitives et relationnelles** »

Dans tous les cas, il est important que cette grille d'auto-évaluation soit complétée en amont de l'orientation, et soit transmise en même temps que la fiche d'orientation.

Nous restons en support pour toute question sur la compréhension et l'utilisation de cet outil.